

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	3 ^{ème}
Nom de site	LA_GRANDE_TRUANDERIE_BIS	Numéro	00023341U57-22
Adresse du site	197, rue Saint-Martin	Hauteur	R+8 (30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/ Commerces
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Réorientation de l'azimut 250° vers 240°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	17/01/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	17/02/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse du bâtiment sis au 197 rue Saint-Martin dans le 3 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), et l'ajout de 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 10°, 150° et 240°		
Distance des ouvrants	Accès à la terrasse à 4m Fenêtres de 2m à 4,5m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 10° < 5V/m ; 150° < 5V/m ; 240° < 4V/m 5G : 10° < 1V/m ; 150° < 1V/m ; 240° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimut 10° : 32,55m pour les faisceaux fixes et 34,08m pour les faisceaux orientables Azimuts 150° et 240° : 31,85m pour les faisceaux fixes et 33,38m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes dans l'azimut 10° seront implantées en lieu et place des anciennes dans la fausse cheminée existante. Les nouvelles antennes dans les 2 autres azimuts seront déplacées sur la terrasse plus basse à 30m et intégrées dans une nouvelle fausse cheminée
Zone technique	Des coffrets techniques et des modules radio seront installés dans la zone technique à proximité des antennes

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

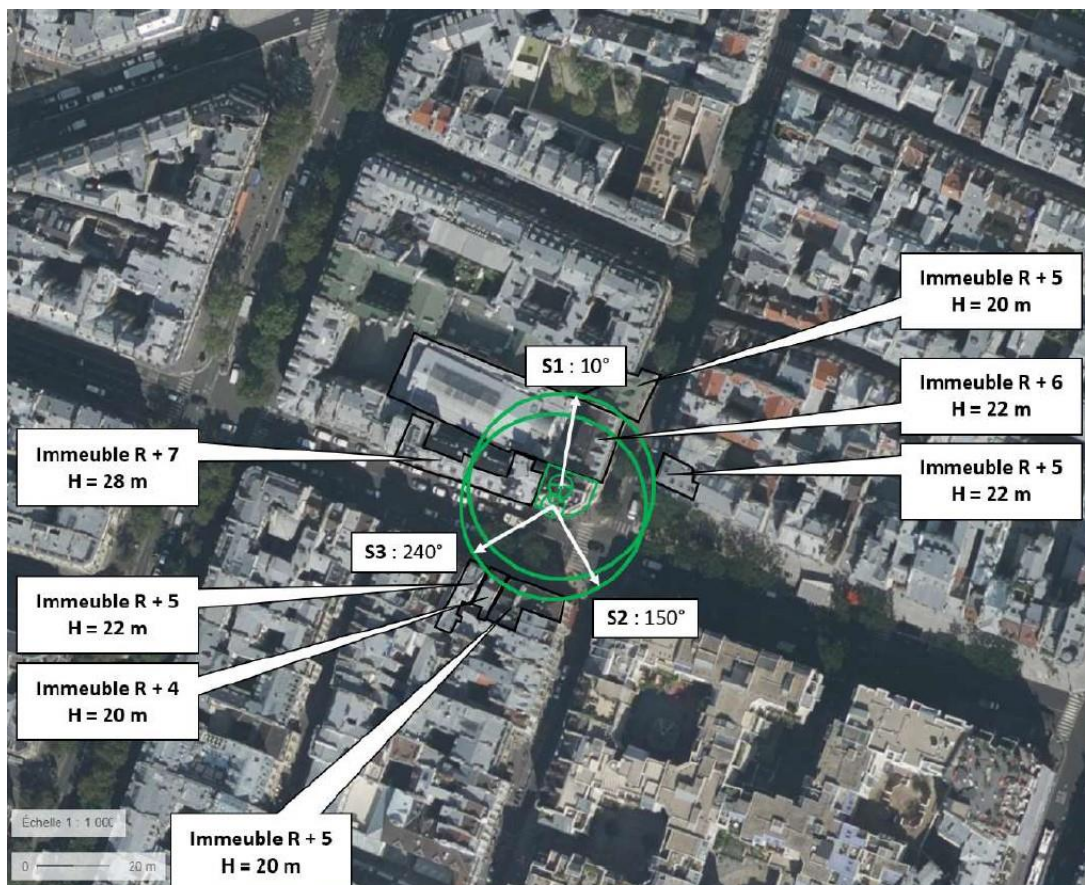
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
CRÈCHE COLLECTIVE MUNICIPALE BRANTÔME CRÈCHE ET GARDERIE D'ENFANTS	21 RUE BRANTÔME, 75003 PARIS 3E ARRONDISSEMENT	RDC	Oui	96.11	2.30
ÉCOLE POLYVALENTE PUBLIQUE SAINT-MARTIN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	211 RUE SAINT MARTIN, 75003 PARIS 3E ARRONDISSEMENT	19	Oui	80.10	2.70
CMP PETITE ENFANCE - BRANTÔME ACTIVITES HOSPITALIERES	14 R BRANTÔME, 75003 PARIS 3E ARRONDISSEMENT	RDC	Oui	104.24	1.20
CRÈCHE CRESCENDO LES PETITS DU CANARD MARTIN CRÈCHE ET GARDERIE D'ENFANTS	220 RUE SAINT-MARTIN, 75003 PARIS 3E ARRONDISSEMENT	RDC	Non	91.00	1.00

*lobe limité à 3 dB / puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



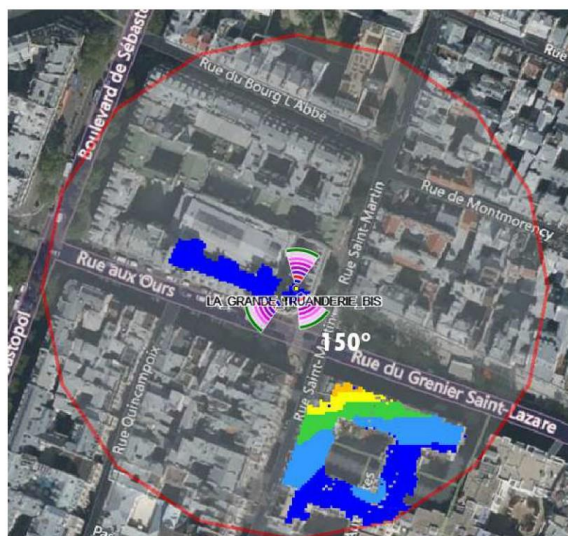
Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G

Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,50 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 10°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	22,50	25,50	28,50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 28,50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

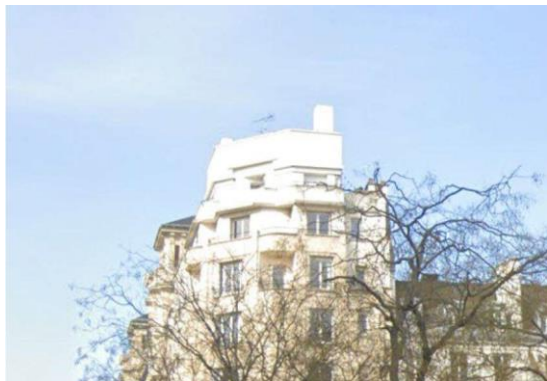
Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

	Azimut 10°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	22,50	28,50	28,50

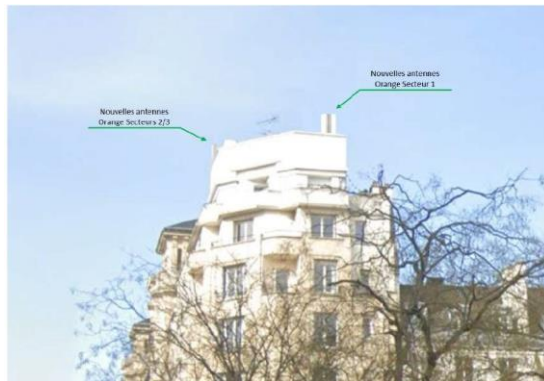
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimuth 10°



Azimuth 150°



Azimuth 240°

